

Agent de sécurité

RNCP38226 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAP — Certificat d'aptitude professionnelle
Code(s) NSF	344
Formacode(s)	42822
Code(s) ROME	K2503
Code(s) CFD	50034405 (CAP)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2027

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du CAP "Agent de Sécurité" exerce ses fonctions dans des espaces ouverts au public ou non, de nature industrielle, commerciale, hospitalière, privative, culturelle ou sportive.

Il accomplit ses missions dans une structure pourvue d'un service de sécurité interne ou pour le compte d'une entreprise prestataire de services en matière de sécurité.

Il assure la sécurité dans les domaines suivants :

- la protection des personnes,
- le secours à personnes,
- la surveillance et la protection des biens,
- la protection de l'environnement.

La formation du CAP "Agent de Sécurité" prend en compte les compétences requises pour la délivrance des certifications externes suivantes :

- SSIAP 1 : Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes - niveau 1

La qualification SSIAP 1 inclut les compétences relatives à ERP-1 (Établissement Recevant du Public niveau 1) et à IGH-1 (Immeuble de Grande Hauteur niveau 1)

- PSE 1 : Premier Secours en Équipe, niveau 1

La formation de premiers secours en équipe de niveau 1 permet d'obtenir la compétence de secouriste et a pour objet l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours à personnes, seul ou au côté d'un équipier secouriste, avec ou sans matériel de premiers secours, pour préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée d'un renfort.

- SST : Sauveteur Secouriste du Travail

Un sauveteur secouriste du travail est un membre du personnel volontaire ou désigné pour porter secours en cas d'accident. Il doit être capable d'intervenir à tout moment au sein de son entreprise auprès de toute victime d'un accident du travail, dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés.

Le recrutement des Agents de Sécurité du secteur privé, de surveillance et de gardiennage est soumis à la possession d'une autorisation préalable délivrée par le Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS). Celui-ci est un établissement public administratif de l'État sous tutelle du ministère de l'intérieur. L'exercice du métier répond à des conditions strictes de moralité.

Les interventions de l'Agent de Sécurité s'effectuent dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables à l'activité de la sécurité privée.

Dans l'exercice de ses missions, l'Agent de Sécurité est souvent en contact avec le public et avec le personnel présent sur le site. Il accueille, informe, dialogue pour faire respecter les règles et les consignes.

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités professionnelles sont les suivantes :

Prévention et dissuasion des actes de malveillance

Sécurité des personnes et des biens

Sécurité technique et incendie

Sécurité liée à l'environnement extérieur

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence

Prévenir et dissuader des actes de malveillance et de négligence

Prévenir et lutter contre tout autre incident technique et perturbation liée à l'environnement extérieur

S'approprier (à la prise de fonction) l'information relative à la sécurité, les dispositifs de surveillance, les systèmes de sécurité, la culture de l'entreprise, l'emploi des matériels, les moyens d'accès

Analyser les supports d'information

Se rendre sur un ou des points identifiés

Identifier les partenaires

Mettre en oeuvre des missions afférentes au poste de travail

Communiquer professionnellement

Sécurité des personnes et des biens

Repérer et signaler les situations matérielles génératrices de risques

Prévenir les risques

Prendre les dispositions adaptées pour supprimer ou limiter le risque

Mettre en place un périmètre de sécurité

Intervenir à la suite d'un incident et prendre les mesures conservatoires

Intervenir : mettre en oeuvre les gestes et techniques conformes à la certification PSE1

Sécurité Incendie

Repérer et signaler les situations génératrices de risque d'incendie

Prévenir les risques d'incendie

Intervenir : mettre en oeuvre les gestes et techniques conformes à la certification SSIAP1

Mettre en place un périmètre de sécurité incendie

Français et Histoire-géographie-enseignement moral et civique

Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)

Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F)

Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)

Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)

Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)

S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)

Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)

Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)

Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Mathématiques et physique-chimie

Rechercher, extraire et organiser l'information

Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité

Expérimenter, utiliser une simulation

Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et

établir une conclusion

Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

Éducation physique et sportive

Développer sa motricité

S'organiser pour apprendre et s'entraîner

Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter

Construire durablement sa santé

Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

Prévention - santé - environnement

Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation

Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention

Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix

Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté

Agir face à une situation d'urgence

Langue vivante (facultatif)

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

- S'exprimer à l'oral en continu
 - Interagir à l'oral
 - Comprendre un document écrit
- dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle

Mobilité (facultatif)

Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger

Caractériser le contexte professionnel étranger

Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger

Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France

Se repérer dans un nouvel environnement

Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

Blocs de compétences

RNCP38226BC01 — Prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence

LISTE DE COMPÉTENCES

Prévenir et dissuader des actes de malveillance et de négligence

Prévenir et lutter contre tout autre incident technique et perturbation liée à l'environnement extérieur

S'approprier (à la prise de fonction) l'information relative à la sécurité, les dispositifs de surveillance, les systèmes de sécurité, la culture de l'entreprise, l'emploi des matériels, les moyens d'accès

Analyser les supports d'information

Se rendre sur un ou des points identifiés

Identifier les partenaires

Mettre en oeuvre des missions afférentes au poste de travail

Communiquer professionnellement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel pratique et écrit

RNCP38226BC02 — Sécurité des personnes et des biens

LISTE DE COMPÉTENCES

Repérer et signaler les situations matérielles génératrices de risques

Prévenir les risques

Prendre les dispositions adaptées pour supprimer ou limiter le risque

Mettre en place un périmètre de sécurité

Intervenir à la suite d'un incident et prendre les mesures conservatoires

Intervenir : mettre en oeuvre les gestes et techniques conformes à la certification PSE1

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP38226BC03 — Sécurité incendie

LISTE DE COMPÉTENCES

Repérer et signaler les situations génératrices de risque d'incendie

Prévenir les risques d'incendie

Intervenir : mettre en oeuvre les gestes et techniques conformes à la certification SSIAP1

Mettre en place un périmètre de sécurité incendie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP38226BC04 — Français et Histoire-géographie - enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer (F)

Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu (F)

Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer (F)

Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques (F)

Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier (F)

Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG)

S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie (HG)

Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC)

Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC)

Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF

Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

RNCP38226BC05 — Mathématiques et physique-chimie

LISTE DE COMPÉTENCES

Rechercher, extraire et organiser l'information

Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité

Expérimenter, utiliser une simulation

Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion

Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage appropriés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF

Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP38226BC06 — Éducation physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

Développer sa motricité

S'organiser pour apprendre et s'entraîner

Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter

Construire durablement sa santé

Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF

Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel

RNCP38226BC07 — Prévention - santé - environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation

Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention

Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix

Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté

Agir face à une situation d'urgence

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF

Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP38226BC08 — Mobilité (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger

Caractériser le contexte professionnel étranger

Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger

Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France

Se repérer dans un nouvel environnement

Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Ponctuel oral

RNCP38226BC09 — Langue vivante (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

S'exprimer à l'oral en continu,

Interagir à l'oral,

Comprendre un document écrit dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage, habilités au CCF)

: Ponctuel oral

Formation professionnelle continue dans un établissements public habilité (i. e. au CCF intégral) : Contrôle en cours de formation (CCF)

Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels : Ponctuel oral

L'épreuve de langue vivante facultative (langue différente de la langue concernée par l'épreuve obligatoire) a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La réussite à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle "Agent de sécurité"

permet la demande de carte professionnelle "Surveillance Gardiennage" auprès du Conseil national des activités privées de sécurité (CNAPS).

L'insertion professionnelle peut se réaliser sur des emplois offerts par :

- des entreprises disposant de leur propre service de sécurité,
- des entreprises prestataires de services en matière de sécurité,
- des structures du secteur public.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent de sécurité

Après avoir complété son diplôme par des certifications spécifiques, le titulaire du CAP Agent de sécurité pourra éventuellement accéder à d'autres emplois : le transport de fonds, la télésurveillance, la protection physique des personnes, la surveillance aéroportuaire, les équipes cynophiles...

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Ordonnance n° 2023-374 du 16 mai 2023 relative aux activités privées de sécurité a été publiée au journal officiel du 17 mai 2023

<https://www.cnaps.interieur.gouv.fr/content/download/5026/42152/file/Fiche%20pratique%20-%20Ordonnance%20formation.pdf>

<http://www.cnaps.interieur.gouv.fr/Vos-demarches/Vous-etes-un-particulier/Se-former-aux-metiers-de-la-securite-privee/Se-former-aux-metiers-de-la-securite-privee>

Une ou plusieurs habilitations (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes - SSIAP 1,...) peuvent être requises.

Un casier judiciaire exempt de toute mention contradictoire et la carte professionnelle Surveillance et gardiennage valable 5 ans, délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) sont obligatoires.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaires médians (mensuels)	1 700 €

Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury du certificat d'aptitude professionnelle est composé à parité :

- 1° De professeurs des établissements d'enseignement public et des établissements d'enseignement privés sous contrat ainsi que d'enseignants des centres de formation d'apprentis ;
- 2° De personnes qualifiées de la profession choisies en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

Si ces proportions ne sont pas atteintes en raison de l'absence d'un ou plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins valablement délibérer.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	4 627 €
Selon la branche	4 579 € – 4 849 €

Prise en charge	Branches concernées
4 627 €	Valeur par défaut · 205 branches
4 849 €	CPNE de la branche de l'hospitalisation privée à statut commercial et du thermalisme, CPNEF de l'audiovisuel, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
4 579 €	CPNE de l'édition de livres, de l'édition phonographique et de l'édition de musique, CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEF de l'Exploitation cinématographique et de la Distribution de films
4 798 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
4 671 €	CPNEFP Sports Loisirs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2027
Date de dernière délivrance possible	31/08/2029

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP18620

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP18620

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.onisep.fr/ressources/univers-formation/formations/Lycees/cap-agent-de-securite>

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000022204078>

<https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/b259.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38226/>

Où se former

Formations référencées	8
Organismes	6
Régions couvertes	6
Prix indicatif	3 096 € – 9 139 €
Durée	420 – 2000 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	10
Organismes gestionnaires (CFA)	9
Organismes formateurs	9
Régions couvertes	6
Départements couverts	9
Organismes certifiés Qualiopi	9
Sessions	de 09/2025 à 06/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	25 854 €
Coût moyen par dossier	3 693 €
Durée moyenne	980 h
Période	07/2024 – 07/2026
France Travail	60 %
France compétences	39 %

Reste à charge titulaire

1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.